



AIST – La prévention active

Appel à candidatures à la fonction d'administrateur

Conformément à ses Statuts et Règlement Intérieur, l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail fait un appel à candidatures aux employeurs qui souhaiteraient siéger au Conseil d'Administration de l'AIST- La prévention active.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le **jeudi 14 juin 2018**.

Cette Association a pour objet d'assurer les missions qui échoient à un Service de Santé au Travail Interentreprises à savoir d'une part, l'organisation, le fonctionnement et la gestion du Service, en vue de l'application des dispositions relatives à la Santé au travail et, d'autre part, la fourniture d'une prestation «Santé-Travail» comprenant l'activité de prévention des risques dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires ainsi que le déploiement d'actions en milieu de travail.

Pour présenter leurs candidatures, les administrateurs doivent exercer effectivement une activité professionnelle en tant qu'employeur d'une entreprise adhérente à jour de sa cotisation ou bénéficiaire d'une délégation de leur entreprise permettant de les assimiler au chef d'entreprise (art.15 des statuts).

Modalités : Les candidatures devront parvenir **au plus tard le 31 mars 2018** par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au Président du Conseil d'Administration de l'AIST La prévention active, 1 rue des Frères Lumière – ZI du Brézet – 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yamina Ouhadia. Tel : 04 73 74 59 32 – Mail y.ouhadia@aistlpa.fr.